

SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le deuxième jour du mois de mai en l'an deux mille six, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 11 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 04 avril 2006
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Nomination d'un maire suppléant
 - Signatures des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel de Sainte-Croix
 - Parc informatique – Soumission(s)
 - Portrait du secteur rural de la municipalité – Mandat à Mme Adeline Bazoge
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission(s) - Tuyauterie de saumure
- 5) Demande d'aide financière
 - Groupe Scout Pointe-Platon
- 6) Service municipal 911 – Modification de la tarification des lignes Centrex Télus
- 7) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (15/03/06)
 - Dépôt
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (19/04/06)
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Martin Hamel, lot 138-35
 - Permis et certificats
 - Assemblée publique sur le projet de règlement numéro 374-2006
 - Adoption du règlement numéro 374-2006 aux fins de modifier le règlement numéro 354-2005
- 8) Voirie
 - Voies cyclables le long de la route 132 (Marie-Victorin)
 - Demande d'inscription au schéma d'aménagement
 - Entretien des espaces verts (pelouses)
 - Reconduction de contrat pour l'année 2006

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

- 9) Loisirs et culture
Terrain de jeux 2006
- Maintien ou annulation du service
- 10) Comité(s)
Comité du Centre Plein Air Sainte-Croix
- Formation et nomination

Comité d'embellissement
- Nomination
- 11) Varia

Période de questions
Levée de l'assemblée

102-2006 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

103-2006 **PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 04 AVRIL 2006**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 04 avril 2006, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

104-2006 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE AVRIL 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 26 MARS 2006 AU 22 AVRIL 2006	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	8 284,50
	ADMINISTRATION	2 786,02
	BRIGADIÈRES	1 790,52
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	2 083,08
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3 654,00
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	2 966,66
	CONCIERGE	1 394,86
	MAINT. T/JEUX	216,41
	AVANTAGES SOCIAUX	3 678,61
	SOUS-TOTAL	26 854,66

COMPTES PAYÉS DE AVRIL 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	CONGRÈS (BERTRAND FRÉCHETTE)	350,00
ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC	38 ^{ÈME} CONGRÈS (MARCEL DAIGLE)	293,31
BELL MOBILITÉ	TÉLÉAVERTISSEURS INCENDIE	186,54
BLOUIN & FRÈRES AUTOMOBILES	ENT. & RÉP. VÉHICULE (DAKOTA) ENT. & RÉP. VÉHICULE (SAVANA)	184,69 72,99
C.O.M.B.E.Q.	ADHÉSION 2006	253,06
CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.	PROJET DÉV. ROMÉO-MARION	2 000,00
COUP DE POUCE	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	20,00
EMCO QUÉBEC LTÉE	BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF	326,95
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FORMATION PROTECTION DES RIVES ET LITTORAL (STÉPHANE MILOT)	368,08
FLEURS PLANTES ET JARDINS	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	34,45

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

FRÉCHETTE BERTRAND	IMPRIMANTE LEXMARK SECRÉT.	224,14
GESTION SOLA-MAY INC.	ESSENCE VÉHICULE INCENDIE	61,20
	ESSENCE VÉHICULE INCENDIE	30,01
	ESSENCE VÉHICULE INCENDIE	37,01
HYDRO-QUÉBEC	CHALET DES SPORTS	722,62
	ÉCLAIRAGE RURAL	112,71
	ÉCLAIRAGE URBAIN	830,84
	ÉCLAIRAGE URBAIN	59,43
	GARAGE MUNICIPAL	382,58
	STATION POMPAGE RUE GARNEAU	1 482,30
	STATION POMPAGE RUE LAFLEUR	115,08
	CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 703,95
	DÉGRILLEUR	605,87
	ASCENSEUR INCENDIE	145,65 1 002,99
IDÉES DE MA MAISON	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	37,95
INSPÉC-SOL	SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉP. D'UN TRONÇON DE L'ÉMISSAIRE	2 461,54
LABORATOIRE DE CANALISATIONS SOUTERRAINES (LCS) INC.	RECHERCHE DE FUITE SUR RÉSEAU D'AQUEDUC (RUE TARDIF)	264,56
LES ENSEIGNES PALA INC.	IDENTIFICATION DES CASIERS PLAQUES ALUMINIUM INCENDIE	11,50
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF	1 242,27
	RÉP. D'UN TRONÇON DE L'ÉMISSAIRE	152 990,92
LES P'TITS MOTEURS ENR.	RÉPARATION FUITE D'HUILE (VTT)	38,02
	ENT. & RÉP. ESSIEU CHENILLE (VTT)	267,22
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	70,52
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	32,05
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	35,26
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	58,75
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	102,52
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	37,40
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	32,05
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MARS	6 037,39
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	RECHERCHE EN EAU STATION POMPAGE PUIITS 3	59,81
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	ENT. & RÉP. C/COMM. (ENLEVER TOILETTE LOYER CARNAVAL)	200,30
POLYGEC INC.	PLANS & DEVIS RÉS. NO 035-2006 (PAV. ROMÉO- MARION,BOUFFARD ET MARCEL-FAUCHER)	977,71
POSTES CANADA	L'AVIS MUNICIPAL NO 52	434,86
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	ENT. & RÉP. CASERNE INCENDIE	51,31
RADIO ONDE COMMUNICATION SANS FIL	4 BATTERIES TÉLÉAVERTISSEURS INCENDIE	236,86
RAY-CAR	BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF	92,54
RÉCEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MARS	3 524,60
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE MARS DÉGRILLEUR	41,41
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE MARS	159,79
SYSTÈMES SÉCURITÉ CONCEPT ENR.	RACC. CENTRALE (3 MOIS)	
	HOTEL DE VILLE	55,22
	INCENDIE	55,21
	USINE D'EAU	55,21
	GARAGE MUNICIPAL	55,21
	STATION STE-CROIX DÉGRILLEUR	55,21 55,21
TÉLÉ-RECHARGE	TIMBRES	500,00
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	150,13
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE VOIRIE	64,56
	ESSENCE VOIRIE	94,00
	ESSENCE VOIRIE	95,60
	ESSENCE VOIRIE VTT	53,00
	CRÉDIT ESSENCE VOIRIE	-10,02

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	130,00
	SOUS-TOTAL	182 514,10

COMPTES À PAYER DE AVRIL 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFLOUEMENT SALAIRES AVRIL	20 000,00
BÉTON LAURIER INC.	BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF	404,90
C.O.M.B.E.Q.	FORMATION INSPECTEUR AGRAIRE (STÉPHANE MILOT)	46,01
DUBUC FRANCE	REMB. FRAIS DE GARDE ANIMAL DOMESTIQUE (facturé au contribuable)	30,00
ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE- LE MAY	CONTRAT DE LOCATION (GYMNASE & PALESTRE)	483,97
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE	234,65 234,65
FLEURS DE LAURIER INC.	FLEURS POUR SEM. DES SECRÉTAIRES	112,72
FRÉCHETTE BERTRAND	FRAIS DE DÉPLACEMENT	33,60
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASS. COLLECTIVE MAI	999,50
GROUPE CASTONGUAY INC.	BALLAST C/COMM. (TOILETTE) ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	100,01 634,15
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ U/EAU POTABLE	2 307,76
IMPRIMERIE STE-CROIX	L'AVIS MUNICIPAL NO 55 PAPETERIE	365,78 34,51
INSPEC-SOL INC.	SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉP. D'UN TRONÇON DE L'ÉMISSAIRE	802,30
JOHN MEUNIER INC.	RÉACTIF POUR TEST D'EAU	530,68
LES P'TITS MOTEURS	CHANGER CHENILLES SUR VTT	68,12
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION MARS	18,00
PETITE CAISSE FRANCE	RENFLOUEMENT AVRIL (TIMBRES & PAPETERIE) LOCATION MACHINE À TAPIS	36,76 45,42
PHARMACIE STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM. PAPETERIE INCENDIE	16,60 20,68
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	CALCIUM VOIRIE CHLORE LIQUIDE U EAU/POTABLE LIVRAISON SACS ASPHALTE VOIRIE AMPOULES SORTIES DE SECOURS C/COMM. CLÔTURE SÉCURISER PARC DÉTENTE CRÉDIT FER ARMATURE & RUBAN À MESURER VOIRIE	89,55 762,62 40,26 19,05 279,37 -67,65
SARP DRAINAMAR INC.	NETTOYAGE ANNUEL RÉSEAUX D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL S/HAMEL, BARBIN, LAROCHE, FALAISE, LOUIS-HOUDE ET AUTRES SECTEURS PROBLÉMATIQUES	8 133,74
SERVICE BUROCOM ENR.	COPIES PHOTOCOPIEUR	421,36
SIMON LEMAY EXCAVATION	BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF BRIS D'AQUEDUC RUE TARDIF	552,12 287,56
SOLOTECH QUÉBEC INC.	ACHAT D'UN SYSTÈME DE SON POUR LA SALLE DES CHEVALIERS CRÉDIT HEURES DE TRAVAIL POUR INSTALLATION	5 520,05 -398,57
ST-EX LIMITÉE	CRÉDIT MATÉRIEL DE BUREAU MATÉRIEL DE BUREAU MATÉRIEL DE BUREAU MATÉRIEL DE BUREAU	-39,10 5,74 41,40 40,86
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM. PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	5,51 19,30
TAXI COLIS	FRAIS DE MESSAGERIE	46,01
TELUUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE AVRIL	828,01
TÉLUUS MOBILITÉ	TÉLÉAVERTISSEUR VOIRIE	16,74

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE VOIRIE VTT	26,00
	ESSENCE VOIRIE	55,30
	ESSENCE VOIRIE	93,00
	ESSENCE VOIRIE	98,51
	ESSENCE VOIRIE	74,89
	SOUS-TOTAL	44 512,40
	GRAND TOTAL	253 881,16

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 06-2006

105-2006

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de nommer monsieur Berchmans Dancause pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Michel Routhier.

Que le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

106-2006

SIGNATURES DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement :

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

Que ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Berchmans Dancause, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du directeur général et secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de directeur général et secrétaire-trésorier, que France Dubuc, directrice générale adjointe, est autorisée à signer conjointement avec Jacques Gauthier, maire, et/ou Berchmans Dancause, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

Que la présente résolution entrera en vigueur à compter du 03 mai 2006, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

107-2006

PARC INFORMATIQUE – SOUMISSION(S)

Quatre (4) soumissions reçues :

	<u>Serveur</u>	<u>Poste travail (2)</u>	<u>Total</u>
➤ Aide Informatique G. Gosselin	3 910,85 \$	3 623,29 \$	7 534,14 \$
➤ Info Unik	2 673,18 \$	3 308,12 \$	5 981,30 \$
➤ Informatique Omicron St-Agapit	2 984,90 \$	3 439,25 \$	6 424,15 \$
➤ PG Mensys	5 120,53 \$	3 765,15 \$	8 885,68 \$

Préparation, configuration et installation :

➤ PG Mensys : Serveur et postes de travail (6) : ± 2 864,12 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission, tant pour le serveur et les postes de travail, et d'accorder le contrat d'achat à Info Unik pour le prix de 5 981,30 \$, taxes incluses, et de mandater notre programmeur PG Mensys d'en effectuer les raccordements selon la soumission présentée.

108-2006

PORTRAIT DU SECTEUR RURAL DE LA MUNICIPALITÉ – MANDAT À MME ADELINE BAZOGE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire dresser un portrait du secteur rural selon le devis annexé;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager madame Adeline Bazoge afin de procéder à l'élaboration du portrait du secteur rural de la municipalité et ce selon les conditions suivantes :

Calendrier des activités : Activités à être complétées fin novembre

Salaire global du mandat : 2 000,00 \$
- Mi-mandat : 1 000,00 \$
- Fin du mandat (après présentation) : 1 000,00 \$

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

109-2006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE AVRIL 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 26 MARS 2006 AU 22 AVRIL 2006	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 076,96
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2 785,61
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	3 401,85
	RESPONSABLE RESTAURANT	790,64
	EMPLOYÉES REST. (P)	251,61
	AVANTAGES SOCIAUX	1 729,56
	SOUS-TOTAL	12 036,23

COMPTES PAYÉS DE AVRIL 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES	FORMATION 29 ^{IE} ME SESSION DE PERFECTIONNEMENT (GÉRALD PLAMONDON)	250,00
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	1 263,20
CIMCO RÉFRIGÉRATION	INSPECTION SYSTÈME RÉFRIGÉRATION (FERMETURE CENTRE)	174,84
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	2 841,96
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MARS	2 749,23
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MARS	1 543,81
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE AVRIL	147,35
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE MARS	230,38
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	40,00
	SOUS-TOTAL	9 240,77

COMPTES À PAYER DE AVRIL 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BELL MOBILITÉ	CELLULAIRE MARS	9,49

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASS. COLLECTIVE MAI	613,78
LES INSTALLATIONS SPORTIVES AGORA INC.	PAIRE DE BUT, PIÈCES & ACCESSOIRES PATINOIRE	4 085,49
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES AVRIL (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1 529,20 \$)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT AVRIL (PIÈCES & ACCESSOIRES, PAPETERIE, ACHATS RESTAURANT, ACHATS BAR, PRODUITS D'ENTRETIEN)	92,36
PLAMONDON GÉRALD	FRAIS DÉPLACEMENTS AVRIL & ACHAT CELLULAIRE	197,55
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES PIÈCES & ACCESSOIRES COLOCIMENT	411,39 30,81 25,28
STAR CHOICE TÉLÉVISION NETWORK INC.	CRÉDIT SERVICE CABLE	-9,99
TÉLUS COMMUNICATION INC.	TÉLÉPHONE AVRIL	248,95
	SOUS-TOTAL	5 705,11
	GRAND TOTAL	26 982,11

110-2006

SOUSSION(S) – TUYAUTERIE DE SAUMURE

Trois (3) soumissions reçues :

	Tuyauterie saumure	Pompe saumure
➤ QOB Global inc.	27 847,55 \$	± 1 897,91 \$
➤ Cimco Réfrigération	29 302,62 \$	± 1 610,35 \$
➤ Fixair Québec inc.	30 803,70 \$	Aucune mention \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise de la tuyauterie de saumure à QOB Global inc. pour le prix de 27 847,55 \$, incluant toutes taxes, et en sus de la vérification de la pompe à saumure.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

111-2006

GROUPE SCOUT POINTE-PLATON

Madame Céline Beaudet, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de verser au « Groupe Scout Pointe-Platon » une somme de 105,00 \$ à titre d'appui financier dans le cadre de leur activité pour leur saison 2006, soit une contribution de 7.00 \$ par personne inscrite et résidante sur le territoire de Sainte-Croix.

112-2006

SERVICE MUNICIPAL 911 – MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES LIGNES CENTREX TÉLUS

ATTENDU la résolution numéro 057-1996;

ATTENDU la demande de modification de la tarification des lignes Centrex de Télus reçue le 27 mars 2006 par la Fédération Québécoise des Municipalités;

ATTENDU QUE l'addenda concerne la modification du montant perçu pour le service municipal 911 car cette somme sera uniformisée au tarif du marché et sera de 0,47 \$/ligne dès le 28 juin 2006;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la nouvelle tarification des lignes Centrex de Télus et d'autoriser monsieur Jacques Gauthier, maire, et monsieur Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer ledit addenda.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (15/03/06)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 15 mars 2006.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (19/04/06)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

113-2006

DOSSIER MARTIN HAMEL, LOT 138-35

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de monsieur Martin Hamel et localisée au : 361 rue Barbin, Sainte-Croix, lot 138-35.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Martin Hamel, lot 138-35, selon la recommandation U13-2006 du comité consultatif d'urbanisme.

PERMIS ET CERTIFICATS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 374-2006

Assemblée publique tenue par le maire sur le projet de règlement numéro 374-2006. Le maire explique le projet.

114-2006

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 374-2006 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2005

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission d'un permis de construction portant le numéro 354-2005 fut adopté le 16ième jour du mois de mai 2005;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 354-2005 de façon à :

- **Modifier l'article 8.1.2.1 sur les dispositions relatives au tarif d'honoraire pour l'émission d'un permis de construction pour un nouveau bâtiment d'élevage porcin nécessitant une consultation publique**
- **Modifier l'article 8.1.2.3 sur les dispositions relatives au tarif d'honoraire pour l'émission d'un permis de construction pour l'agrandissement ou la transformation d'un bâtiment d'élevage porcin nécessitant une consultation publique**

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois d'avril 2006, le projet de règlement numéro 374-2006 portant sur les mêmes sujets et qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le deuxième jour du mois de mai 2006 sur le projet de règlement numéro 374-2006 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité n'a pas à adopter de second projet de règlement numéro 374-2006 portant sur les sujets mentionnés en titre puisqu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 4^{ième} jour du mois d'avril 2006 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 374-2006 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 374-2006 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 374-2006 entrera en vigueur conformément à la loi.

VOIRIE

VOIES CYCLABLES LE LONG DE LA ROUTE 132 (MARIE-VICTORIN)

DEMANDE D'INSCRIPTION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT

Sujet reporté à une session ultérieure si requis.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (PELOUSES)

115-2006

RECONDUCTION DE CONTRAT POUR L'ANNÉE 2006

ATTENDU la résolution numéro 133-2005;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de reconduire le contrat d'entretien des espaces verts à « Entreprises Crolin inc. » pour l'année 2006.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX 2006

116-2006

MAINTIEN OU ANNULATION DU SERVICE

ATTENDU QUE le nombre minimal d'inscriptions souhaité pour le maintien du service du terrain de jeux 2006 est de 50;

ATTENDU QUE les inscriptions actuelles sont au nombre de 19;

ATTENDU QUE de la publicité et de nombreux rappels ont été effectués dans « L'Avis Municipal » afin de maintenir ce service;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de suspendre le service du terrain de jeux pour l'été 2006 en raison du manque d'inscriptions.

COMITÉ(S)

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR SAINTE-CROIX

117-2006

FORMATION ET NOMINATION

ATTENDU la résolution numéro 160-2002 relativement à la formation du comité du sentier pédestre;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 02 MAI 2006

ATTENDU QUE ce comité est le même que le comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix existant et que leur mandat est :

- ▶ D'assurer le bon fonctionnement de leur comité (Centre Plein Air);
- ▶ D'effectuer l'entretien et l'amélioration du sentier pédestre et de ski de fond, propriétés de la municipalité;
- ▶ D'organiser des activités de financement (vente de bois, vente de cartes, brunchs bénéfiques etc.);

ATTENDU QUE ce comité est autonome et fonctionne à même les deniers recueillis pour réaliser leur mandat;

ATTENDU QU'il s'agit d'un projet s'adressant à toute la collectivité de Sainte-Croix;

ATTENDU la volonté de la municipalité de maintenir ces activités de plein air à la population;

ATTENDU l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de former un comité municipal appelé « Comité du Centre Plein Air Sainte-Croix » en remplacement de ceux existants et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. François Legendre, président
Mme Imelda Lepage, secrétaire
M. Léo Bergeron, résidant
M. Martin Lepage, résidant
M. Raymond Laroche, résidant
M. Jacques Gauthier, maire

FONCTIONNEMENT :

De créer les postes budgétaires requis au grand livre des recettes et dépenses de la municipalité pour gérer les deniers de ce comité et tout autre poste selon les besoins et les normes;

De créer un fonds réservé appelé « Sentier pédestre et de ski de fond » au bilan de la municipalité;

De doter le comité d'un fonds de petite caisse au montant de 400 \$ sous la responsabilité du ou de la secrétaire du comité.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

118-2006

NOMINATION

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2006, savoir :

- M. Édouard Bouchard, président
- M. Léo Bergeron, résidant
- M. Clément Chrétien, résidant
- M. Maurice Garneau, résidant
- Mme Marcelle Lemay, résidante
- M. Jacques Gauthier, maire et secrétaire

D'adresser de sincères remerciements à tous les membres du comité de l'année 2005 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Piste cyclable...nombreuses fissures à réparer.

119-2006

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente session à 20 : 56 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier